

**Feuille d'inscription :**

**Article 1 :** L'association Amicale des Anciens Footballeurs de Flayat, organise la 4eme édition de la randonnée VTT à Flayat. Ce n'est pas une compétition. Les participants doivent se considérer en promenade et de ce fait se conformer au code de la route, aux arrêtés Préfectoraux et Communaux.

**Article 2 :** Cette randonnée est ouverte aux licenciés de toutes les Fédérations, et aux non licenciés. Pour les mineurs, une autorisation parentale est exigée. Il n'y a pas de classement.

**Article 3 :** L'inscription ainsi que le règlement doivent s'effectuer au préalable sur le site <https://www.flayat.fr> ou au 06.71.19.02.39 Nelly VILLETTELLE **Tarif :** 7€ pour le parcours de 40km (660 m de dénivelé) , 5€ pour le parcours de 30km (395 m de dénivelé) et 3€ pour le 18km (200 m de dénivelé). Règlement possible le jour même de la randonnée VTT mais avec un supplément de 2€ par parcours.

**Article 4 :** Le port du casque est obligatoire pour les parcours VTT. Les parcours sont balisés. Un poste de ravitaillement est prévu sur les parcours 30km et 40km.

**Article 5 :** Chaque participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle, tout accident dû à une imprudence individuelle engagera sa responsabilité.

**Article 6 :** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur le parcours ou d'éventuelles séquelles survenant à la suite de la randonnée. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel du participant.

**Article 7 :** Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à la randonnée.

**Article 8 :** Il est strictement interdit de jeter des détritrus dans la nature (des poubelles sont prévues à cet effet au ravitaillement.)

**Article 9 :** La participation à la randonnée implique la prise de connaissance du présent règlement et son acceptation sans réserve. L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

**Article 10 :** Départ individuel entre 8H00 et 9H30, au stade municipal de Flayat, rue du Puy de la Belle. Parking gratuit.

**Article 11 :** Suite à votre inscription une plaque de cadre numérotée vous sera remise.

**« Je certifie avoir pris connaissance du présent règlement, de l'accepter dans sa totalité, celui-ci ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation ».**



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Homme       Femme       Enfant

Nom : .....Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

N° de portable : ...../...../...../.....

Licencié d'un club ? OUI  NON

Non du club actuel : .....

Parcours choisi : 18km  30 km  40km

Possibilité d'une restauration sur place OUI  NON

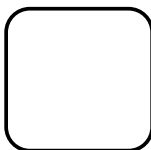
Nombres de personnes ..... si oui prévenir Nelly VILLETTELLE au 06.71.19.02.39

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour les moins de 16 ans)

Je soussigné : .....autorise  mon fils ,  ma fille

Nom prénom : .....à participer à la randonnée VTT.

N° de plaque de cadre attribué  
(réservé à l'organisation)



**Signature du participant :**